

mort par l'émigration dans les régions chaudes ou élevées du globe ! J'en dirai autant de la disposition héréditaire au podagrisme, qui peut être de bonne heure modifiée et détruite par le régime végétal ou lacté ; de la pléthore héréditaire et d'une foule d'autres diathèses qu'une hygiène bien entendue arrive souvent à modifier de la manière la plus avantageuse.

L'impression séminale n'est donc pas nécessairement et fatalement suivie du développement des diathèses observées chez les ascendants et les collatéraux. Sans cela, le monde finirait dans une corruption rapide et immédiate. Une foule d'influences en contrarient le développement. Ce sont : 1° l'alliance avec une personne saine ou d'une diathèse différente ; 2° l'épuisement, après plusieurs générations, de l'activité des aptitudes et diathèses : nous en avons tous les jours des exemples dans l'affaiblissement des virus, vaccin et syphilitique, par leurs générations successives ; on a été obligé de revenir au cow-pox, ce qu'il faudrait faire chaque année, et la syphilis est loin d'avoir dans notre climat l'activité qu'elle a eue à son origine ; 3° l'influence de l'éducation physique et morale, de l'air, des lieux, du climat, du régime, de la condition sociale, des institutions politiques, etc. ; 4° l'influence du grand nombre sur le petit nombre, *principe d'hérédité* formulé par P. Lucas, très-vrai en ce qui touche à l'hérédité physiologique, mais encore peu démontré pour l'hérédité des maladies. En effet, toutes chances égales entre deux races croisées, quel que soit le sexe qui les personnifie dans la génération, la race représentée par le plus grand nombre doit dominer d'abord et bientôt absorber la race représentée par le plus petit nombre. *A nombre égal*, et sur le sol dont elle est le produit, toutes chances égales d'ailleurs, la race indigène finit par dominer et bientôt absorber la race venue d'un climat différent. Ainsi supposez des nègres, hommes ou femmes, venant s'allier dans une nation formée par la race blanche, ou des blancs, hommes ou femmes, venant s'allier dans une nation noire ; au bout d'un certain temps toutes les traces du nègre ou du blanc auront disparu. En est-il de même en pathologie, et le grand nombre des diathèses d'un pays doit-il se généraliser en absorbant les diathèses différentes en petit nombre qui viennent s'y allier ? Cela est possible.

La science n'a rien entrepris pour la vérification de ce fait. Toutefois il faut dire que c'est peut-être là une des causes de la multiplicité de l'herpétisme, des scrofules, des hémorrhagies dans certains climats, indépendamment de l'action endémique des agents du sol et des autres circonstances accessoires qui engendrent ces maladies.

SECTION II

CAUSES DÉTERMINANTES DES MALADIES.

Les causes prédisposantes générales et individuelles dont l'impression favorise le développement des maladies, par la création d'aptitudes particulières et de prédispositions spéciales, ne font souvent que préparer le sol où germent les semences morbides fécondées par des causes déterminantes ultérieures. En d'autres termes, la cause prédisposante morbifique prépare ce que les *causes déterminantes*

font apparaître au dehors. Ces deux ordres de causes se confondent souvent l'un dans l'autre ; il est très-souvent difficile de les distinguer ; mais, dans la généralité des cas, leur existence séparée est très-réelle, et cette distinction d'étiologie extrêmement précieuse doit être maintenue.

Je donne le nom de *causes déterminantes morbifiques* à toutes celles dont l'action et l'impression sur le corps provoquent le développement immédiat des maladies. On les appelle aussi *causes occasionnelles, suffisantes* ou *efficientes*. Elles sont très-nombreuses, et comprennent toutes les causes morales, mécaniques, traumatiques et chimiques ; toutes les causes spéciales et spécifiques, telles que poisons, venins, miasmes, virus, qui agissent à l'extérieur et à l'intérieur du corps humain. Quelques-unes sont à la fois prédisposantes et déterminantes. Ainsi l'habitude de rester debout prédispose au développement des varices, mais une station verticale trop prolongée augmente leur volume et peut faire naître une phlébite. L'ivrognerie prédispose au delirium tremens, qu'une dernière débauche fait éclater, alors que, toute seule, elle n'eût pas suffi à produire ce résultat. Le froid est en même temps cause prédisposante et déterminante du rhumatisme, etc. Ordinairement les causes déterminantes ont un mode d'action spécial qui montre leur influence positivement occasionnelle. C'est là leur vrai caractère.

Il faut les diviser, d'après leur nature et leur manière d'agir, en plusieurs classes : 1° les *causes déterminantes communes*, et 2° les *causes déterminantes spéciales* et *spécifiques*, qui comprennent les poisons, les venins, les miasmes et les virus.

ARTICLE PREMIER.

CAUSES DÉTERMINANTES COMMUNES DE LA MALADIE.

Les *causes déterminantes communes* sont celles qui peuvent produire indifféremment plusieurs états morbides sans les déterminer toujours en pareille circonstance. Ainsi le froid, qui produit une angine, ne la produira pas toujours, et peut aussi bien provoquer l'apparition d'une bronchite, d'une pleurésie, d'une péritonite ou d'une néphrite albumineuse. L'ivresse alcoolique produit aussi bien l'entérite que l'encéphalique ou la cirrhose du foie ; la frayeur amène aussi bien une syncope que des convulsions, ou la chlorose et la folie.

Les *causes déterminantes communes* sont aussi nombreuses que variées. Ce sont, par exemple, les impressions morales, telles que la joie excessive, la terreur, les fortes contentions d'esprit, etc. J'ai connu un vieillard de quatre-vingts ans, prédisposé sans doute à l'hémorrhagie cérébrale, et qui, arrêté au seuil de sa porte pour laisser passer devant lui le cercueil de sa femme, emporté pour l'inhumation, fut tellement ému, qu'il tomba frappé d'apoplexie. J'ai vu chez une fille pléthorique la chlorose la mieux caractérisée apparaître le lendemain de son mariage, par suite de la surprise des approches conjugales (1). La fatigue excessive amenant la paralysie, les efforts de la voix produisant une aphonie, la course en face du vent provoquant les accès d'asthme, sont des causes déterminantes. Il en

(1) Voyez IMPRESSIONS MORALES, article 2, § 1^{er}, p. 109.

est de même de la rétrocession des exanthèmes fébriles ou chroniques, tels que les fièvres éruptives, les scrofulides cutanées, les maladies herpétiques, ou la suppression de vésicatoires longtemps conservés chez un malade; — de la suppression subite des sueurs, des règles ou du lait; — des excès de régime et des abus d'alimentation; de l'usage exagéré des alcooliques et des condiments; — de la mauvaise qualité des aliments et des boissons; — de l'impression de l'air très-chaud, de l'impression du froid extérieur sur tout le corps, ou localement sur une partie circonscrite; — des brusques transitions de température; — de l'humidité et de l'immersion dans l'eau; — des contusions dans leurs rapports avec les nosologies cancéreuses externes; — de l'inflammation dans ses rapports avec le tubercule; — de corps étrangers introduits dans les viscères, bronches, intestins et autres tissus; — des chutes qui peuvent faire une contusion, une fracture ou une luxation; — des contusions et blessures faites par des instruments tranchants et contondants, etc., etc., etc. Je m'arrête ici dans cette énumération, qui pourrait m'entraîner trop loin, et qui suffit au but que je me suis proposé: la démonstration de l'existence des causes déterminantes vulgaires.

ARTICLE II.

CAUSES DÉTERMINANTES SPÉCIALES OU SPÉCIFIQUES.

Les causes déterminantes spéciales et spécifiques sont celles dont l'impression morbifique est presque toujours suivie du développement de maladies déterminées de même nature, avec leurs symptômes à peu près semblables.

Tous les coups, toutes les contusions, les écorchures et les blessures par instruments piquants, tranchants et contondants, sont autant de causes déterminantes spéciales d'ecchymose, d'abcès, d'adénite ou de blessures d'une nature et d'une forme absolument déterminées, en rapport avec la nature de la cause spéciale morbifique. La compression des jambes est une cause déterminante spéciale de varices.

Un effet spécial résulte de l'absorption des gaz non respirables et des vapeurs toxiques éthérées; — de l'usage de certains aliments; — de l'action des caustiques; — de la présence des épizoaires, des entozoaires, des épiphytes et des entophytes; — de l'action des différents venins et poisons; — de l'impression des miasmes et des virus, etc.

Parmi ces causes, il en est un certain nombre dont la nature et le mode d'action méritent d'être étudiés avec soin. Ce sont les impressions morales, miasmatiques, effluvielles, virulentes et névrosiques.

§ 1^{er}. — Impressions morales.

« Mens agitat molem. »

Les impressions morales sont à la fois des causes déterminantes morbifiques spéciales et des causes prédisposantes générales de maladie. Leur nature et l'idiosyncrasie des individus déterminent la variété de leurs effets, car tantôt leur action est immédiatement suivie de la réaction morbide, et tantôt, au contraire, cette réaction est éloignée, variable et incertaine. D'autre part, cette réaction, en

rapport avec la même impression morale, n'a rien de constant, puisqu'on voit se produire sous l'influence d'impressions du même genre, ici des accidents morbides du système nerveux, tels que des névroses, et ailleurs des accidents de nature différente dans le système circulatoire, la fièvre par exemple.

Sous le rapport de leur nature, les impressions morales peuvent être divisées en deux classes, qui correspondent assez bien à une double action, différente et opposée sur l'organisme. Ce sont les impressions morales agréables ou expansives, excitatrices, et les impressions morales tristes ou dépressives, qui représentent bien l'effet des passions dépressives et expansives dont elles sont la conséquence ordinaire. Celles-ci sont, beaucoup plus souvent que les autres, le point de départ des maladies, mais les unes et les autres produisent des accidents primitifs et des accidents secondaires. Ils ont pour cause la perturbation nerveuse et pour siège tous les appareils organiques indistinctement, mais plus particulièrement le cerveau, le cœur, les poumons, les viscères de la digestion et les différents organes sécréteurs. Partout on ne saurait comprendre qu'il en soit autrement, la modification nerveuse est primitive; mais instantanément, dans un espace de temps inappréciable, ou plus tardivement, arrivent les modifications organiques qui en sont la conséquence. De l'impression résulte donc, par une sorte de transformation spéciale, une maladie immédiate ou secondaire; c'est une impression morale produisant une impression organique ultérieurement transformée en maladie.

Dans certains cas, il n'y a point de temps intermédiaire entre la cause et l'effet, et le résultat suit de si près l'influence de l'impression morale, qu'il n'y a pas de doute sur l'origine des accidents morbides. Le système nerveux réagit d'après l'impression qu'il a reçue, et l'on voit son ébranlement, localisé dans un des organes dont il coordonne les fonctions, se traduire ici, sur le cœur par une syncope, ailleurs par une paralysie générale ou des secousses convulsives, par des sueurs froides, par la suspension du flux salivaire, etc. Ces faits sont acceptés de tout le monde. Il n'en est pas tout à fait de même de ceux dans lesquels l'impression morale, longtemps prolongée, modifie lentement les fonctions et fait éclater, dans un appareil quelconque, une lésion organique plus ou moins grave. Comme alors le rapport de causalité est difficile à saisir, que l'observation grossière ne le montre pas d'une manière évidente, que des causes occasionnelles intercurrentes peuvent également être invoquées dans la production du mal, et qu'il faut avoir recours à la raison pour suivre les traces de l'impression morbifique, quelques médecins nient ces faits et les relèguent dans la catégorie des faits imaginaires dont il ne faut pas s'occuper. C'est une grande erreur qu'il importe de détruire et qui a tous les jours les plus fâcheuses conséquences en médecine.

Les impressions morales subites et violentes exercent une influence immédiate, perturbatrice très-marquée sur les fonctions nerveuses, dont elles interrompent totalement ou modifient l'exercice. On succombe réellement de frayeur ou de joie par la suspension absolue de l'action nerveuse, et cela est souvent arrivé à des sujets très-robustes, sans que la nécropsie ait permis de constater la présence d'aucune lésion organique.

OBSERV. I. — Mort par la peur. — En 1865, au village d'Asnières, près de Saint-Jean-d'Angély, un boucher saignait un cochon. Au près du boucher était sa petite fille